

FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.

États financiers

31 mars 2020



L. BOURQUE & ASSOCIATES P. C. INC.

CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS | COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 14



L. BOURQUE & ASSOCIATES P. C. INC.

CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS | COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Fondation Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont Inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont Inc. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Cependant, comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation Hôpital Dr.-Georges-L.-Dumont Inc. tire la plupart de ses revenus du public sous la forme de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation Hôpital Dr.-Georges-L.-Dumont Inc. et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2020 et le 31 mars 2019, de l'actif à court terme au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019, et des actifs nets aux 1er avril et 31 mars 2020 et 2019.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de notre rapport.

L. Bourque & Associates P.C. Inc.
L. Bourque & Associates P.C. Inc.
Comptables professionnels agréés

Dieppe (Nouveau-Brunswick)
Le 23 juin 2020

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
 - nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
 - nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
 - nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
 - nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
-

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.**Résultats****Exercice terminé le 31 mars 2020**

	2020	2019
Produits		
Activités spécifiques	2 553 841 \$	1 861 774 \$
Autres dons	1 366 069	1 153 570
Revenus de placements	95 837	136 481
Autres revenus	12 458	-
	<hr/> 4 028 205	<hr/> 3 151 825
Charges		
Activités spécifiques	721 155	603 208
Dotation à l'amortissement d'immobilisations corporelles	3 029	2 903
Déplacements et représentation	18 604	680
Fournitures de bureau et papeterie	9 534	8 765
Frais administratifs	105 766	91 238
Publicité et promotion	12 611	23 914
Salaires et charges sociales	419 485	406 379
	<hr/> 1 290 184	<hr/> 1 137 087
Excédent des produits sur les charges avant contributions	<hr/> 2 738 021	<hr/> 2 014 738
Contribution		
Réseau de santé Vitalité - Zone Beauséjour	(2 235 579)	(1 712 378)
Institut atlantique de recherche sur le cancer Inc.	(320 406)	(451 524)
	<hr/> (2 555 985)	<hr/> (2 163 902)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<hr/> 182 036 \$	<hr/> (149 164) \$

FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.
Évolution de l'actif net
Exercice terminé le 31 mars 2020

	Investi en immobilisations	Affecté à des fins spécifiques d'origine interne	Affecté à des fins spécifiques d'origine externe	Fonds de dotation - Mission universitaire	Non- affecté	2020 Total	2019 Total
Solde au début de l'exercice	8 816 \$	3 928 574 \$	1 386 154 \$	23 300 \$	- \$	5 346 844 \$	5 496 008 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	-	-	182 036	182 036	(149 164)
Affectations nettes d'origine interne	-	(89 311)	-	-	89 311	-	-
Affectations nettes d'origine externe	-	-	256 931	9 400	(266 331)	-	-
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	(3 029)	-	-	-	3 029	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	8 045	-	-	-	(8 045)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	13 832 \$	3 839 263 \$	1 643 085 \$	32 700 \$	- \$	5 528 880 \$	5 346 844 \$

FONDATION HÔPITAL DR-GÉORGES-L.-DUMONT INC.**Bilan****31 mars 2020**

	2020	2019
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	4 030 884 \$	3 961 783 \$
Débiteurs	76 376	84 100
Intérêts courus	4 768	4 758
Frais payés d'avance	10 255	8 853
Portion à court terme des placements (note 3)	324 118	298 316
	<hr/>	<hr/>
	4 446 401	4 357 810
Placements (note 3)	1 491 808	1 498 600
Immobilisations corporelles (note 4)	13 832	8 816
	<hr/>	<hr/>
	5 952 041 \$	5 865 226 \$
	<hr/>	<hr/>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus	401 131 \$	518 382 \$
Dons reportés	22 030	-
	<hr/>	<hr/>
	423 161	518 382
	<hr/>	<hr/>
Actif net		
Investis en immobilisations	13 832	8 816
Affecté à des fins spécifiques d'origine interne	3 839 263	3 928 574
Affecté à des fins spécifiques d'origine externe	1 643 085	1 386 154
Fonds de dotation - Mission Universitaire	32 700	23 300
	<hr/>	<hr/>
	5 528 880	5 346 844
	<hr/>	<hr/>
	5 952 041 \$	5 865 226 \$
	<hr/>	<hr/>

Engagements (note 5)

Pour le conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.
Flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	182 036 \$	(149 164) \$
Élément sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 029	2 903
	<u>185 065</u>	<u>(146 261)</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Intérêts courus	(10)	1 157
Débiteurs	7 724	2 786
Frais payés d'avance	(1 402)	9 536
Créditeurs et frais courus	(117 251)	(55 268)
Dons reportés	22 030	-
	<u>96 156</u>	<u>(188 050)</u>
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	(19 010)	(85 827)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(8 045)	-
	<u>(27 055)</u>	<u>(85 827)</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse	69 101	(273 877)
Encaisse au début de l'exercice	3 961 783	4 235 660
Encaisse à la fin de l'exercice	4 030 884 \$	3 961 783 \$
Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Encaisse	<u>4 030 884 \$</u>	<u>3 961 783 \$</u>

1. Statut constitutif et nature des activités

La Fondation Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont Inc. ("La Fondation") est constituée comme organisme sans but lucratif qui a pour but de recueillir des fonds pour assister financièrement l'Hôpital Dr-Georges-L. Dumont afin d'atteindre certains objectifs visés pour améliorer ses services et ses facilités. La Fondation est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Comptabilité par fonds

L'actif net affecté à des fins spécifiques d'origine externe représente les produits reçus pour des fins précises.

L'actif net affecté à des fins spécifiques d'origine interne représente les produits que le conseil d'administration de la Fondation a alloués à des fins précises.

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Services reçus à titre bénévole

La Fondation ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Mobilier de bureau	Dégressif	20% à 55%
Améliorations des lieux	Linéaire	5 ans

Contributions reportées pour immobilisations corporelles

Les contributions reçues pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de contributions reportées dans la section passif du bilan et sont amorties à titre de revenu selon la même méthode suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles correspondants.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et autres créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes à payer et frais courus.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des actions de sociétés cotées en bourse et des titres à revenu fixe.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.
Notes complémentaires
31 mars 2020

3. Placements

	2020	2019
Encaisse	51 436 \$	31 391 \$
Titres à revenu fixe; 1.88% à 7.30%, échéant de décembre 2020 à décembre 2048, évalués à la juste valeur	1 609 599	1 594 777
Actions de sociétés cotées en bourse évaluées à la juste valeur	154 891	170 748
	1 815 926	1 796 916
Portion à court terme des placements	324 118	298 316
	1 491 808 \$	1 498 600 \$

4. Immobilisations corporelles

			2020	2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	56 424 \$	44 649 \$	11 775 \$	5 936 \$
Améliorations des lieux	119 114	2 057	117 057	117 880
	175 538	46 706	128 832	123 816
Contributions reportées	115 000	-	115 000	115 000
	60 538 \$	46 706 \$	13 832 \$	8 816 \$

5. Engagements

En date du 31 mars 2020, la Fondation s'est engagée à verser des contributions totalisant 5 478 513\$ dont 5 348 673\$ au Réseau de santé Vitalité Zone 1B, 75 000\$ aux Services Palliatifs Communautaires Beauséjour Inc., 25 000\$ à la Fondation Stella Maris et 29 840\$ à d'autres fondations. Le solde de 5 478 513\$ n'est pas payable au complet au cours de la prochaine année, mais versé à mesure que les projets se concrétisent ou que l'Hôpital en fait la demande.

6. Ventilation des charges

La Fondation Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont Inc. ventile les charges salariales selon le temps alloué à chacune des fonctions.

Les charges salariales ont été ventilées comme suit :

	2020	2019
Administration	419 485 \$	406 379 \$
Activités spécifiques	245 819	221 105
	<u>665 304 \$</u>	<u>627 484 \$</u>

7. Instruments financiers

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

8. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.